CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 OCTOBRE 2026
LISTE DES DELIBERATIONS

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, le 28 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à BUDOS sous la présidence de de Monsieur Jean-Marc DEPUYDT, Président.

Date de convocation : Jeudi 22 octobre 2026

Présents : Thierry ALLARD, Charles DELALANDE, Pierre-Anthony BEE, Catherine BERTIN, Daniel BONJOUR, Catherine PENARD, Claude CAMINADE, Dominique CAVAILLOLS, François DAURAT, Jean-Luc DÉGUDE, Jean-Marc DEPUYDT, Jean-Philippe DULOU, Patrick EXPERT, Laëtitia FAUBET, Thomas FILLIATRE, Ghislaine GUILLOUZO DOURNEAU, Jean-Bernard HAMEL, Fabienne HURMIC, Vincent JOINEAU, Corinne LAULAN, Frédéric PÉDURAND, Patricia PEIGNEY, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Thierry RENAUD, Denis REYNE, Françoise SABATIER QUEYREL, Henri SEILLAN, Aline TEYCHENEY, Marie-Noëlle VAILLANT, Anne CALLEDE, Cécile VÉGA, Catherine ZAUSA.

Absents : Amélie AUDUREAU (Suppléée par Charles DELALANDE), Daniel BONJOUR (Suppléé par Catherine PENARD), Didier CAZIMAJOU, Dominique CLAVIER, Laurence DUCOS, Muriel LACAZE (Pouvoir Thierry ALLARD), Audrey RAYNAL (Pouvoir Vincent JOINEAU), André MASSIEU, Valérie MENERET, Isabelle ROY (Pouvoir Dominique CAVAILLOLS), Jean-Patrick SOULÉ (Pouvoir Thomas FILLIATRE), Alexis VANDEKERCHOVE (Suppléé par Anne CALLEDE).

Secrétaire de séance : Vincent JOINEAU

N°	DELIBERATION	VOTE
1	**D2026-148 : MODIFICATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : DESIGNE les élus de la commune de Sainte-Croix-du-Mont dans les treize commissions thématiques de la CDC ; APPROUVE la modification demandée par les communes de Podensac, Cérons et Cadillac-sur-Garonne.	**UNANIMITÉ**
2	**D2026-149 : MODIFICATION DES REPRESENTANTS EXTERIEURS** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : DESIGNE Amélie AUDUREAU comme élu titulaire et Charles DELALANDE comme élu suppléant représentant la CDC au syndicat Dropt Aval ; DESIGNE Amélie AUDUREAU comme élu titulaire et François DAURAT comme élu suppléant du SICTOM Sud Gironde ; DESIGNE Amélie AUDUREAU comme élue titulaire représentant la CDC au Comité Syndical du Pole territorial Sud Gironde ; DESIGNE Amélie AUDUREAU au conseil d'administration de la Mission locale des 2 Rives en tant que représentante de la commune de Sainte Croix du Mont ; DESIGNE Daniel BONJOUR comme élu titulaire et Thierry MOLBERT comme élu suppléant représentant la CDC au SMABVO	**UNANIMITÉ**

3	**D2026-150 : SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : APPROUVE ce soutien financier en faisant un don de 3 000€ à l'association des Maires de Gironde ; AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.	**ADOPTÉ** **Pour : 35** **Contre : 0** **Abstention : 3** Fabienne HURMIC Frédéric PDÉDURAND Marie-Noëlle VAILLANT
4	**D2026-151 : MUTUALISATION DE MATERIEL SCENIQUE MOBILE AFIN D'ACCOMPAGNER LA VIE LOCALE ET CULTURELLE DU TERRITOIRE SUD GIRONDE** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : APPROUVE l'intention de la collectivité de participer à ce projet, sous réserve d'inscription des crédits correspondant au budget 2027. Celle-ci restera soumise au vote du budget 2027 et à une nouvelle délibération. APPROUVE la fiche de pré-demande qui va être déposée sur la plateforme numérique Europe, sans amendement.	**ADOPTÉ** **Pour : 37** **Contre : 1** Patricia PEIGNEY **Abstention : 0**
5	**D2026-152 : VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL (COT)** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : CONFIRME l'engagement de la Communauté de communes Convergence Garonne dans le phase opérationnelle (phase 2) du contrat d'objectifs territorial (COT). APPROUVE le Plan d'Actions Economie Circulaire tel que présenté ci-dessus et dans ses annexes.	**UNANIMITÉ**
6	**D2026-153 : REORGANISATION DU SERVICE ENFANCE ANIMATION** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : APPROUVE le projet global de réorganisation du service Enfance Animation selon les modalités opérationnelles, de temps de travail et de calendrier présentés : APPROUVE la modification du tableau des effectifs de la communauté de communes à compter du 1er janvier 2027 par la création des emplois permanents suivants : - 5 postes de directeurs de grand site (> 48 enfants) à 35/35ème - 4 postes de directeurs de petit site (< 48 enfants) à 28/35ème - 5 postes de directeurs adjoints de grand site à 22/35ème - 43 postes d'animateurs à 19/35ème - 1 poste de Chef de service Enfance Animation (catégorie A) à 35/35ème pour le renforcement des missions de Chef de service Enfance Animation. - 1 Responsable guichet unique /administration générale - filière Animation ou administrative catégorie C ou B AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires, les contrats et les avenants de travail des agents concernés suite aux jurys de recrutement, ainsi que tout document requis pour l'exécution de la présente délibération.	**ADOPTÉ** **Pour : 35** **Contre : 0** **Abstention : 3** Thierry ALLARD Muriel LACAZE Jean-Patrick SOULÉ
7	**D2026-154 : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU GYMNASE – AVENANT N°2 AU LOT 1 DESAMIANTAGE** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : APPROUVE l'avenant N°2 au lot N°1 – travaux de désamiantage- du marché de réhabilitation du gymnase avec la société IEB tel que ci-exposé ; AUTORSISE Monsieur le Président à signer ledit avenant.	**UNANIMITÉ**
8	**D2026-155 : GROUPEMENT DE COMMANDES CLIMATISATION** Après en avoir délibéré, le conseil communautaire : APPROUVE la constitution de ce groupement de commandes ; DESIGNE un élu titulaire et un élu suppléant pour représenter la CDC à la CAO du groupement.	**UNANIMITÉ**

Fait à Podensac,
LE PRESIDENT, Jean-Marc DEPUYDT

Signé électroniquement par : Jean-Marc DEPUYDT
Date de signature : 30/10/2026
Qualité : Parapheur Président CdC Convergence Garonne